

ANNEXE 1 : GRILLE DES SALAIRES

CAT \ ECH	A	B	C	D	E	F
I	32865	34085	35305	36530	37755	38975
II	38975	41945	44020	46540	49065	51585
III	50680	55110	59540	63970	68400	72830
IV	69110	74175	79235	84300	89860	94420
V	89495	94690	99885	105085	110275	115475
VI	111480	117215	122955	128690	134480	140165
VII	115840	125005	134160	143325	152480	161645
VIII	161645	172420	183195	193970	204745	215515
IX	204145	222005	239870	257730	275595	293460
X	241145	254035	266625	279225	291820	304420
XI	304420	317020	329615	342210	354805	367405
XII	367405	380000	392605	405200	417795	430395

ANNEXE 2 : CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES ET DES PROFESSIONNELS DES METIERS CONNEXES DU CAMEROUN

Cat.	Ech.	Anc.	Définition	Emplois	Qualification
I	A à F		Catégorie I		
			Travailleurs exécutant des tâches élémentaires n'exigeant ni connaissance professionnelle ni adaptation	Manœuvre	
II	A à F		Catégorie II		
			Travailleurs auxquels sont confiés des travaux simples	Manœuvre spécialisé	
III	A à F		Catégorie III		
			Travailleurs exécutant des tâches simples et partielles avec un minimum d'instruction ou de compétence acquise par la pratique	Technicien des surfaces, coursier, vigile	C.E.P.E, titre équivalent
IV	A à F		Catégorie IV		
			Travailleurs exécutant des tâches précises exigeant une formation professionnelle de base ou une compétence pratique de même niveau	Chauffeur, magasinier, agent de bureau chargé du classement, opérateur de saisie, tireur de plans, préparateur labo, standardiste...	CEPE, titre équivalent, ancienneté de 03 ans minimum
V	A à F		Catégorie V		
			Travailleurs exécutant des tâches nécessitant une connaissance complète du métier ainsi qu'une formation théorique et pratique approfondie, sanctionnée par un diplôme ou par une expérience professionnelle	Assistant (décorateur, caricaturiste dessinateur) machiniste, éclairagiste, laborantin-photo-film, photographe de plateau ou presse	CAP, BT, BP, BEPC, ou diplômes équivalents

VI	A à F	Catégorie VI		
		Travailleurs exécutant des tâches difficiles de son métier exigeant une habileté consommée et une formation théorique et pratique très approfondie	Secrétaire, employé de bureau, comptable, caricaturiste-dessinateur, opérateur informatique confirmé, archiviste, attaché de rédaction	CAP, BT, BP, BEPC ou diplômes équivalents + expérience professionnelle
VII	A	2	Catégorie VII	
	B	4	Agent capable de seconder le responsable d'une tâche technique ou de rédaction sans être soumis aux mêmes contraintes que ce dernier	Journaliste débutant, assistant monteur télévision, assistant monteur, assistant cameraman 1, opérateur de prise de son, agent technique radio-télé-vidéo, maquettiste, projectionniste, vérificateur technique, documentaliste, infographe
	C	6		
	D	8		
	E	10		
	F	12		
VIII	Catégorie VIII			BAC
	A	2	Agent responsable d'une tâche précise dans la quête, l'analyse, le traitement de l'information, la rédaction des articles, l'animation et la conception des équipements de production et de diffusion ainsi que de la réalisation et de la continuité de la production	
	B	4		
	C	6		
	D	8		
	E	10		
F	12			
IX	Catégorie IX			BAC + 2, BTS, IUT, Ingénieur de maintenance débutant, Licence de technologie + 2 ans d'expérience
	A	2	Cadre moyen coordonnant le travail de 3 à 5 de ses collègues de la catégorie précédente et placé sous la responsabilité directe d'un cadre de la catégorie 10	
	B	4		
	c	6		
	D	8		
	E	10		
F	12			
			Journaliste confirmé, Secrétaire de rédaction, Chef desk, Chef de rubrique ou de section, photographe principal, réalisateur, Technicien d'encadre moyen, de prise de son ou de contrôle des équipements de production, Grand reporter et chef d'enquête	

Catégorie X					
X	A	2	Cadre ayant sous sa responsabilité 5 à 10 collaborateurs de la catégorie IX avec pour mission de coordonner, d'animer et de dynamiser différents services de la rédaction. Cadre de production des services techniques chargé des études, de la supervision de tâches importantes et complexes	Journaliste cadre confirmé, correspondant permanent de presse à l'étranger, rédacteur en chef, Chargé d'études, de recherche ou de programmes, ingénieur, Conseiller de presse, Secrétaire général de rédaction	BAC + 3, BAC + Maîtrise (bonification d'échelon), DSJ + 5 ans d'expérience, BAC + 3,
	B	4			
	C	6			
	D	8			
	E	10			
	F	12			
Catégorie XI					
XI	A	2	Cadre supérieur chargé de superviser et de contrôler les secrétaires de rédaction et les rédacteurs en chef, Cadre de production expérimenté, Chargé de la supervision et du contrôle des programmes, Ingénieur conseil supervisant tous les équipements techniques et conseillant la direction	Directeur de la rédaction, Directeur des programmes, Ingénieur-conseil, Inspecteur technique	BAC + 5 + expérience prof. 10 ans min. Doctorat + bonification d'échelon
	B	4			
	C	6			
	D	8			
	E	10			
	F	12			
Catégorie XII					
XII	A à F		Cadre supérieur expérimenté faisant preuve de capacité de meneur d'hommes et jouissant des dispositions particulières aux relations publiques	Directeur général d'organe de communication ou toute autre direction interne, Ingénieur général	Doctorat en communication + 15 ans d'expérience minimum